



REVUE DE PRESSE

DU MARDI 2 AOÛT 2016

■ Centrakor vient d'ouvrir à Champniers ■ C'est le quatrième bazar discount à s'installer dans le secteur après Gifi, Noz et l'historique Foir'fouille ■ La Charente suit un mouvement général.



Depuis la semaine dernière, Centrakor est venu grossir les rangs déjà fournis des magasins spécialisés dans l'équipement de la maison à prix cassé.

Photos Renaud Joubert

Le grand bazar des Montagnes

François GOUBAULT
f.goubault@charentelibre.fr

Du haut de la zone des Montagnes à Champniers, vingt-six ans de Foir'fouille contemplent ce qui se passe à ses pieds. Et ce n'est pas l'arrivée de deux concurrents ces derniers mois, Gifi aux Montagnes-ouest et depuis quelques jours Centrakor aux Chauvauds, qui semble perturber la vénérable dame. «Au contraire, cela nous oblige à nous remettre en question chaque jour, à proposer toujours de nouvelles choses, à vendre du rêve», lance Isabelle Lacombe, l'adjointe de direction de la Foir'fouille. Du rêve sans doute, mais du rêve à petit prix. C'est le fonds de commerce de ces enseignes de bazar discount, spécialisées dans l'équipement et la décoration de la maison, ouvertes le dimanche. Autour d'Angoulême donc, mais aussi à Cognac où Gifi et Tip Top sont présents.

«C'est partout pareil»

Devant l'empressement de ces groupes poids lourds à s'implanter en Charente, comme l'a fait aussi le soldeur Stockomani dans le nouveau retail-park des Montagnes-

ouest qui rejoint sur ce créneau Noz et Maxi'Destock, notre département serait-il voué à n'attirer que les spécialistes de la conso low-cost et de la vente à prix cassés? «C'est partout pareil. La Charente n'est qu'un exemple parmi d'autres, témoigne Bruno Nadaud, le patron de Gifi. C'est une tendance générale qui répond à une demande de la clientèle.» Il a lui-même ouvert au printemps son deuxième magasin aux Montagnes-ouest, en plus de celui présent depuis une vingtaine d'années près du rond-point de Girac à Angoulême, dont le chiffre d'affaires n'aurait pas été affecté. Véronique Michely, la dernière arrivée sur ce marché en ouvrant Centrakor dans son ancien magasin de meubles Fly aux Chauvauds, n'a pas encore suffisamment de recul pour évoquer la concurrence. Elle se contente de relater les encouragements et les félicitations de ses premiers clients. «Il y a du monde et la plupart des gens repartent après un achat», constate-t-elle, satisfaite du lancement, alors que l'enseigne était déjà présente à Cognac et à Barbezieux sous le nom de Tip Top.

Au milieu des rayons flambant neufs, Alix et Patrice, un jeune couple d'enseignants en vacances est venu en voisin de Champniers:

”

C'est devenu une aberration. Il va falloir s'atteler à réguler tout ça si l'on ne veut pas aller à la catastrophe.

«On connaît déjà l'enseigne, on passait donc pour voir ce nouveau magasin en rentrant chez nous, indique Alix, déjà cliente occasionnelle de la Foir'fouille et de Gifi. J'avoue que ça commence à faire pas mal dans le secteur. Il faut peut-être s'arrêter là.» C'est aussi l'avis de Daniel Braud, le président charentais de la chambre régionale de commerce et d'industrie: «C'est devenu une aberration. Il va falloir s'atteler à réguler tout ça si l'on ne veut pas aller à la catastrophe». Nadine et Régis, de Ruelle, venus en curieux à Centrakor, n'en ont cure, avec leurs quelques babioles en main. «Il y a beaucoup plus de choix que chez certains concurrents, mais on continuera à aller chez les autres parce qu'on veut

faire travailler tous les commerçants», confie Nadine.

S'il découvre la concurrence frontale autour d'Angoulême, le bazar discount est déjà rompu à cette guéguerre permanente. «À la Foir'fouille, pour ne pas lasser le client et qu'il revienne, on remodèle le magasin une fois par semestre en plus des changements de rayons réguliers en fonction des saisons et des arrivages», explique Isabelle Lacombe, qui veille sur un magasin de 2 500 m². Le seul et unique de Charente après une tentative d'implantation avortée du côté de Cognac à l'automne 2015. Les prix, la recherche incessante de nouveautés et surtout satisfaire le client sont les credo chez Gifi. «Depuis trois ou quatre ans, la satisfaction du client est la priorité absolue du groupe», insiste Bruno Nadaud, qui vient d'embaucher un salarié supplémentaire après un démarrage «au-delà des prévisions».

Des moyens colossaux

Passoires, vaisselle, étendoirs à linge, bacs de rangement en plastique, petit mobilier, articles saisonniers comme les piscines gonflables ou hors-sol... Tous proposent à peu près la même chose. Pour combien de temps? «Il faut se démar-

quer, mais il y a de la place pour tout le monde», jurent les gérants des trois grandes enseignes qui jouent sur du velours: leurs groupes affichent des chiffres d'affaires annuels qui se comptent en centaines de millions d'euros, un milliard même pour Gifi. «Une force de frappe phénoménale», commente Daniel Braud. Des sommes qui permettent aux plus grandes enseignes du secteur de jouer sur leur meilleur levier de croissance: multiplier leur nombre de magasins en maillant toujours plus le territoire. Par exemple, Gifi vise à terme les 800 magasins contre 441 au 30 juin 2016.

Quant à la Foir'fouille, anticipant le repli d'une clientèle qui pourrait être lassée par des articles au piètre rapport qualité/prix, elle a pris les devants en adoptant en 2011 le slogan «C'est le style qui a changé, pas les prix» après avoir arboré «Moins cher que pas cher», qui fleurait bon la pacotille. Une tendance que d'autres enseignes ont également adoptée. «On sait où on met les pieds et ce qu'on trouve en venant ici. Mais à chaque fois, on repart en ayant l'impression d'avoir fait une bonne affaire!», s'amuse une maman venue de Montbron avec ses trois enfants. Une autre recette du succès des bazars discount.

Le plein aussi chez les déstockeurs

«Centrakor, La Foir'fouille ou Gifi ne sont pas des concurrents directs, même si nous proposons quelques articles communs, nous ne faisons pas le même métier», relativise Loghan Le Clainche, le directeur du magasin Stockomani aux Montagnes-ouest à Champniers. Pour le responsable, qui a réalisé ses objectifs depuis son ouverture, le danger pourrait venir de l'arrivée d'Action, «un vrai concurrent». Ce groupe néerlandais se développe de façon exponentielle et compte déjà une centaine de magasins en France sur ses 734 points. Pour l'instant, il n'est pas question de son arrivée en Charente, ni de celle de Primark, une enseigne irlandaise de textiles pas cher qui prend pied en France. Installé depuis 2009 à Champniers, le soldeur Noz a dû faire face à l'arrivée de Stockomani. «On s'adapte en proposant par exemple moins de quantité, mais plus de références, toujours avec des tarifs concurrentiels», indique un responsable, qui se félicite d'un phénomène inattendu. On n'a jamais eu autant de passage dans le magasin que depuis l'ouverture de la nouvelle zone des Montagnes.»



Chez le déstockeur Noz, on s'adapte en proposant plus d'articles.



Chez Gifi, le deuxième magasin des Montagnes-ouest n'a pas nui au premier.



L'historique Foir'fouille puise sa motivation dans la concurrence.

Ambroisie en Charente: destruction obligatoire

La préfecture a pris un arrêté qui classe la plante allergisante et envahissante en nuisible. Avec obligation de prévention et de destruction dans les champs et sur le bord des routes.

”

Dans les zones industrielles en friche, dans les dépôts de terre, les gravats, la graine arrive à pousser.

Jean-François BARRÉ
jf.bare@charentelibre.fr

Des touffes de verdure dans les champs moissonnés, comme des reprises de végétation, des mauvaises herbes. Des grandes tiges qui prospèrent dans les tournesols. Vous venez de jeter un œil sur l'un des plus beaux fléaux de l'été: l'ambroisie. Classée plante à ennuis, allergène comme pas une autre, colonisatrice des cultures. Envahissante au point que le préfet de la Charente, en mai dernier, a pris un arrêté épais comme la pléiade, parfait manuel de l'éradication d'une nuisible de premier plan. La lutte contre la plante passe par une «obligation de prévention et de destruction» ordonnée par la préfecture, le traitement des bords de routes, des espaces urbains et des zones agricoles.

L'intérêt pour la plante est récent: quelques années, un peu plus dans les zones contaminées de longue date par cette plante apparue dans l'Allier en 1860 et «importée» d'Amérique dans une caisse de semences de trèfle vert. Au fil de la colonisation, elle est devenue un problème majeur de santé publique, provoque des allergies sévères. Dans certains départements, on estime jusqu'à 13% la part de population allergique.

Sébastien Coutant, agriculteur à Champniers, est le président de la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles de la Cha-

rente (FDGDON 16). Il connaît bien la plante, qu'il traque sur ses terres pendant les moissons avant qu'elle ne monte en graine et ne se disperse à la vitesse du vent. «*En Charente, on compte plusieurs années de présence, note-t-il. Les surfaces ont augmenté tous les ans. Elle avait le statut de plante exotique envahissante. Il n'y avait aucune obligation. Depuis mai, elle est passée nuisible.*»

Un plan d'action départemental

L'ambroisie adore les tournesols. Elle a un pouvoir germinatif identique. «*Quand on moissonne les tournesols, on propage la graine d'ambroisie, une plante capable de monter plus haut que le tournesol.*» À Champniers, Sébastien Coutant a renoncé au tournesol. Comme ses voisins, il a de l'ambroisie dans pratiquement toutes les parcelles. «*Dès que la plante atteint dix centimètres, elle fait des graines.*»



L'ambroisie envahit ses champs. Sébastien Coutant, agriculteur à Champniers et président du Groupement de défense, n'y touche même pas. Il scalpe.

Photo Renaud Joubert

C'est pour cette raison que la préfecture a sorti l'artillerie lourde, fixé en objectif la prévention de la pousse des plants et la destruction des plants déjà développés, qu'elle a mis en place un plan d'action. Pour l'agriculture, le préfet a signé une dérogation au plan nitrates. *«On n'éradiquera sans doute pas la plante, reconnaît Sébastien Coutant, mais on peut en limiter l'impact en la détruisant mécaniquement, en la "scalpant" avant la montée en graines. Mais avec les rotations de cultures, le plan nitrates nous contraignait à ne pas toucher aux parcelles pendant deux mois. Une période suffisante pour que l'ambroisie se développe. Avec la dérogation, on pourra intervenir dans l'interculture. C'est une première, une pratique qui n'a jamais été expérimentée ailleurs. Je suis persuadé que ça va être efficace, pronostique le président du FDGDON. C'est comme pour le chardon. Sauf que le chardon a un statut de nuisible depuis Napoléon.»*

Cette expérimentation viendra en complément des autres actions qui, celles-là, sont déjà en vigueur depuis plusieurs années sur les bords des routes et en ville. *«Il y avait déjà un avis pour la voirie mis en œuvre par la Dira [Direction départementale des routes Atlantique, NDLR] et le service des routes du Département. Aujourd'hui, tout le monde sait où il y a de l'ambroisie.»*

Mais l'opération vise plus large. Les fiches action éditées par la préfecture concernent aussi les professionnels de santé, les «référénts communaux» chargés d'effectuer le recensement, les organismes comme la chambre d'agriculture. Et une incitation à sensibiliser les particuliers.

«Il est important de ne rien oublier, insiste Sébastien Coutant. Dans les zones industrielles en friche, dans les dépôts de terre, les gravats, la graine arrive à pousser. C'est une plante grasse qui peut vivre 40 à 50 ans en terre. Il faut être vigilant.»

PAYS DE Cognac

12

Mardi 2 août 2016

■ Malika Jeoffret est passée de l'animation des jumelages de Cognac à l'animation clownesque des services pédiatriques ■ Une passion travaillée depuis des années.

Carmen, la diva déjantée des enfants malades

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

C'est étrange ce mélange d'émotions et de sourires. *«On ouvre la porte et on découvre»,* raconte Malika Jeoffret alias «Carmen papillon, une diva un peu déjantée qui se la pète» ! Suivre un duo de clowns dans les couloirs d'un service pédiatrique c'est à première vue observer un éléphant dans un

magasin de porcelaine. Le silence à l'étage, la musique qui l'envahit petit à petit. La blancheur des chambres qui se reflète dans la couleur de leurs costumes. Les bulles de savon ou les notes de musique face aux pleurs des enfants.

Et puis cette magie qui opère en deux, dix ou vingt minutes, quand le bébé oublie la piqûre ou la petite fille son jeu vidéo. Mais rien de magique pour la Cognaçaise, responsable de l'association

Étoil'clown qui investit les cinq centres de pédiatrie de la région avec son équipe, avec plus de deux «immersions» et environ 300 enfants visités chaque semaine avec son équipe. *«Clown hospitalier c'est un métier, ça ne s'improvise pas d'improviser à l'hôpital, ça s'apprend, ça se cultive aussi.»*

En un coup d'œil, il faut saisir l'univers de l'enfant, se servir ou pas de son doudou «mais aussi



Parents et personnel soignant font partie intégrante de l'improvisation pour apprivoiser l'enfant et sa douleur. Photos Renaud Joubert

éviter de faire exploser de rire un enfant qui vient de se faire opérer de l'appendicite» !

«J'ai toujours voulu faire ça»

À 29 ans, Malika Jeoffret ne s'est d'ailleurs pas levée un jour en se disant qu'elle allait faire rire les petits et grands malades. «J'ai toujours voulu faire ça, ma conseillère d'orientation a failli tomber de sa chaise quand j'ai exprimé cette envie à 17 ans», explique-t-elle. Et pour être sérieuse dans ce métier qu'il ne l'est apparemment pas, elle a quasiment fait des études aussi longues que les médecins du service. Deux années de «mime corporel à Barcelone», du perfectionnement à Paris avec l'association «Rire Médecin» et une certitude au final: les enfants seront son combat. «Je le reconnais, je trouve plus d'intérêt auprès des enfants, de pouvoir échanger avec des bébés de trois jours ou faire écouter du hard metal en 'néo-nat'», prend-

elle en exemple. Forcément, certains malades la touchent encore plus que d'autres, mais cela ne se voit pas sur sa composition, même si elle ne refait pas le clown en solo au service des grands brûlés. Comme elle le dit pudiquement, «chaque comédien a ses limites». Et elles ne sont pas forcément là où le clown les attend. «À chaque fois, on se lance dans le vide, il faut pouvoir compter sur l'autre pour ne pas s'écraser.» L'autre, c'est le partenaire d'abord, et chacun reste dans son rôle, même quand les enfants sont absents (ne soyez donc pas surpris si vous croisez des clowns dans l'ascenseur de l'hôpital qui vous parlent bizarrement et se moquent de vous voir perdu dans les étages...). Mais les autres, c'est aussi le personnel soignant ou les parents qui participent aussi à leur corps bienveillant. Un véritable mini-spectacle innovant à chaque fois, que Malika Jeoffret a bien failli arrêter. C'était en 2014, «Etoile clown» n'avait plus assez d'argent pour

”

Clown hospitalier c'est un métier, ça ne s'improvise pas d'improviser à l'hôpital, ça s'apprend.

continuer ses activités. Il a fallu là aussi improviser. «J'ai repris un travail normal pendant un an, au comité des jumelages de Cognac, mais je n'ai jamais vraiment arrêté de faire le clown.» Il a juste fallu jongler avec les emplois du temps. Rien d'impossible pour un clown. À noter qu'à l'occasion de l'élection de Miss Élégance Poitou-Charentes, une soirée solidaire au profit des clowns hospitaliers est organisée samedi 24 septembre à 19 heures à la salle des fêtes de Jarnac.



Carmen et son «alter égale» «Salivette Pimpon» dans les couloirs de Girac.

GrandCognac déménage son siège dans l'ancien hôpital

Depuis la vente des chais Monnet, GrandCognac n'était plus chez lui sur le site. Le déménagement vers l'ancien hôpital a commencé.



Le nouveau siège de GrandCognac s'installe dans l'ancienne fondation Martell, sur le site de l'ancien hôpital.

Photo F. B.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Les premiers cartons d'archives ont été pris en charge hier. Le déménagement de l'hôtel de communauté de GrandCognac, installé depuis quelques années au 50, avenue Paul-Firino-Martell à Cognac sur le site des chais Monnet, a commencé et devrait s'achever lundi prochain. Les services de l'intercommunalité s'installent dans l'ancien hôpital de Cognac, 6, rue de Valdepeñas dans un grand bâtiment, celui qui a longtemps abrité la fondation Martell. Ce déménagement sur un site en pleine restructuration (1) était prévu de longue date. Il est devenu urgent depuis fin juin et la vente effective des chais Monnet à un investisseur anglais qui va transformer le site en un vaste complexe hôtelier 5 étoiles. «Les travaux sont presque finis, l'accueil du public pourra se faire dans le nouvel hôtel de commu-

nauté dès mardi prochain», souligne Michel Gourinchas, le président de GrandCognac, en vacances cette semaine mais qui sera présent dès lundi prochain.

Accueil du public fermé trois jours

Concrètement, le gros du déménagement va se faire jeudi et vendredi. «Il y aura une douzaine de personnes mobilisées pour cette opération, plus les entreprises chargées de déménager le serveur informatique et le système téléphonique», explique Nathalie Bajata, directrice du pôle ressources de GrandCognac. L'accueil du public sera ainsi fermé jeudi, vendredi et lundi prochains. L'accueil téléphonique sera, lui, assuré jeudi et vendredi. En revanche, pour des contraintes techniques, l'accueil téléphonique sera fermé le lundi 8 août. «Tout fonctionnera normalement à partir de mardi prochain», sou-

ligne Nathalie Bajata. Plusieurs changements toutefois, le service d'instruction du droit des sols, les permanences de l'architecte des bâtiments de France (ABF), de l'agence départementale d'information sur le logement (Adil), du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et de Soliha Charente (Pact Charente) qui se situaient 23, place Jean-Monnet à Cognac, rejoignent le nouvel hôtel de communauté.

(1) L'Établissement public foncier (EPF) de Poitou-Charentes «investit» 3,6 millions d'euros pour permettre de transformer ce site historique qui déperit en un nouveau quartier moderne qui comprendra outre le siège de GrandCognac, des logements, des commerces et la maison des associations.

Horaires d'ouverture à partir de mardi 9 août.
Du lundi au jeudi: de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30, le vendredi: de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17 heures.
Contact au 05 45 36 64 30.

La France veut encadrer son islam

■ Le ministre de l'Intérieur promet de lancer une «fondation de l'islam»

■ L'objectif étant d'améliorer les financements et la formation des imams.

Après le cuisant échec d'une précédente structure, le ministre de l'Intérieur a promis hier de lancer en octobre une nouvelle «fondation de l'islam de France», possible clé future d'un financement du culte musulman aujourd'hui jugé fragile et insuffisamment transparent.

Bernard Cazeneuve a confirmé hier la relance de cette structure dans le cadre d'une réflexion globale sur l'organisation de l'islam, critiquée dans la classe politique et jusque dans les rangs musulmans face à la succession d'attentats jihadistes.

En fait, une «fondation des œuvres de l'islam» existe depuis... 2005. Créée par Dominique de Villepin, elle devait permettre de lever des fonds, notamment pour le financement de la construction de mosquées, le Conseil français du culte musulman (CFCM) – créé en 2003 – n'ayant pas de moyens pour le faire.

Mais la fondation «a dysfonctionné dès sa naissance parce qu'elle a été composée comme le CFCM – par blocs qui ne s'entendent pas», résumait fin janvier un haut fonctionnaire lors de son audition devant une mission du Sénat. L'instance représentative souffre de dissensions internes, fruit des rivalités entre fédérations de mosquées liées



Bernard Cazeneuve en compagnie, hier, du président et du secrétaire général du Conseil français du culte musulman (CFCM), Anouar Khibech et Abdallah Zekri.

Photo AFP

aux principaux pays d'origine (Algérie, Maroc et Turquie).

«Ils n'étaient pas d'accord sur qui dirige et comment on dirige», confie un bon connaisseur du dossier. «A ce jour, seul Serge Dassault a fait une donation, d'un million d'euros, qui est en attente à la Caisse des dépôts», selon les dires du haut fonctionnaire auditionné par le Sénat.

Meccano complexe

La relance d'une fondation a été évoquée bien avant la tribune du Premier ministre Manuel Valls dans le JDD dimanche et «l'appel des 40» Français musulmans dans les mêmes colonnes. Bernard Cazeneuve l'avait annoncée dès la première «instance de dialogue avec l'islam» en juin 2015, souhaitant alors que la

”

Ils n'étaient pas d'accord sur qui dirige et comment on dirige.

fondation «puisse être opérationnelle avant la fin» de la même année. Une mission de préfiguration a été confiée à un haut fonctionnaire en novembre, mais la structure n'est toujours pas sur pied huit mois plus tard, d'où l'impatience de certains observateurs.

«Il y a là un travail technique qui est difficile», a fait valoir hier le ministre de l'Intérieur, qui s'est dit soucieux

«d'accompagner dans le respect rigoureux des principes de la laïcité la formation théologique des imams et la volonté de garantir la totale transparence dans le financement des mosquées».

La fondation présentera un volet culturel, qui permettra de financer des thèses pour une meilleure connaissance de l'islam en France, des bourses pour les imams et aumôniers candidats aux 13 diplômes universitaires de formation «profane»... Mais le financement du domaine religieux (construction de mosquées, formation théologique des cadres) exige, loi de 1905 oblige, de concevoir un Meccano complexe. «Il faudra qu'une association culturelle lui soit adossée, nous n'avons pas d'autres possibilités dans l'état actuel du droit», glisse-t-on dans l'entourage de Bernard Cazeneuve.

Halal et hajj

Au-delà de la «Fondation de l'islam de France» relancée par le ministre de l'Intérieur, le CFCM table sur d'autres pistes pour financer les besoins du culte musulman et éviter les flux d'argent de l'étranger qui, sans être majoritaires, sont souvent critiqués pour leur manque de traçabilité.

«Dès la rentrée», son président Anouar Kbibeche espère lancer une «redevance sur le halal», qui ne serait pas une taxe perçue par l'Etat – la législation ne le permet pas – mais une contribution pour service rendu perçue par les instances musulmanes, à partir d'un secteur d'activité évalué à plus de 5 milliards d'euros par an. Le CFCM dit aussi avoir commencé à étudier une autre piste: une redevance sur le grand pèlerinage à La Mecque, le hajj.

Des lieux de prières fermés

Le ministre de l'Intérieur a rappelé hier qu'«une vingtaine» de mosquées et salles de prière considérées comme radicales avaient été fermées depuis décembre, ajoutant qu'«il y en aura d'autres», de même que des expulsions de prédicateurs extrémistes.

Bernard Cazeneuve s'exprimait devant la presse après avoir reçu place Beauvau le président et le secrétaire général du Conseil français du culte musulman (CFCM), Anouar Kbibeche et Abdallah Zekri. «Il n'y a pas de place – et nous nous le sommes dit – en France pour ceux qui dans des salles de prière ou dans des mosquées appellent et provoquent à la haine, et ne respectent pas un certain nombre de principes républicains, je pense notamment à l'égalité entre les femmes et les hommes», a souligné Bernard Cazeneuve.

Les juifs critiquent l'«oubli»

Plusieurs responsables juifs ont critiqué hier l'«oubli» de la mention des victimes des attentats de Toulouse en 2012 et de l'Hyper Cacher en 2015 dans une tribune de Français musulmans publiée dimanche dans le JDD.

Dans cet appel intitulé «Nous, Français et musulmans, sommes prêts à assumer nos responsabilités», le texte débute par une énumération de plusieurs récentes attaques jihadistes en France: «Après l'assassinat de caricaturistes, après l'assassinat de jeunes écoutant de la musique, après l'assassinat d'un couple de policiers, après l'assassinat d'enfants, de femmes et d'hommes assistant à la célébration de la fête nationale, aujourd'hui l'assassinat d'un prêtre célébrant la messe...». Il n'évoque pas les victimes de Mohamed Merah à Toulouse et Montauban en 2012, ni celles de l'Hyper Cacher en janvier 2015. Dans un communiqué, le Crif «note avec inquiétude» cet «oubli lourd de sens».



La réserve opérationnelle monte en effectifs

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a estimé hier que l'objectif de 12.500 réservistes de la gendarmerie devrait être atteint «dans les tout prochains jours».

«Depuis le 18 juillet, 9.000 réservistes de la gendarmerie nationale (...) sont mobilisés partout sur le territoire national. Dans les tout prochains jours, grâce à vous et à vos camarades, nous allons atteindre l'objectif de 12.500 réservistes de la gendarmerie engagés dans l'ensemble de pays», a déclaré M. Cazeneuve lors d'une visite à un groupe de jeunes réservistes en formation à Orléans.

De son côté, «la police nationale a d'ores et déjà enregistré plus de 4.570 contrats signés par des réservistes volontaires»,

des anciens policiers prêts à reprendre du service, parmi lesquels «plus de 1.000 d'entre eux sont d'ores et déjà déployés sur le territoire», a précisé le ministre.

Agés de 17 à 25 ans, 63 jeunes, dont 38% de femmes, suivent à Orléans cette formation (Photo AFP), d'une durée de 16 jours, à la préparation militaire de la gendarmerie (PMG), en vue d'intégrer la réserve opérationnelle.

«Je suis venu vous adresser mes remerciements et vous apporter mon soutien», a poursuivi le ministre. «Aujourd'hui, vous nous démontrez avec éclat que la jeunesse sait prendre ses responsabilités et qu'elle est prête à se lever, quand il le faut, pour défendre la République».

« Le droit doit s'adapter »

TERRORISME L'ancien bâtonnier du barreau de Bordeaux Michel Dufranc, élu Les Républicains, estime que l'état de guerre justifie le recours à la rétention administrative

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

Ancien bâtonnier du barreau de Bordeaux, maire de La Brède - ville natale de Montesquieu, l'auteur de « De l'esprit des lois » -, M^e Michel Dufranc estime qu'en situation de guerre, on peut déroger à l'État de droit, mais uniquement dans le cadre de l'état d'urgence. Pour cet élu Les Républicains à la parole libre, c'est la seule façon de sauver la démocratie.

« **Sud Ouest** » Sauver l'État de droit, limiter l'État de droit, déroger à l'État de droit : quel parti prendre ?

Michel Dufranc Ce ne sont que des mots. Bien sûr qu'il faut que le droit existe. Mais il est plastique, il s'adapte aux situations qu'il est censé régir. La règle de droit ne peut pas être la même pour des délinquants de droit commun et des gens qui nous font la guerre et le revendiquent. Faire un amalgame entre les deux est un non-sens.

Donc, vous êtes pour un Guantánamo à la française ?

Guantánamo a été synonyme d'excès inadmissibles. Je ne suis pas pour, je ne suis pas pour dire qu'il ne faut pas respecter la dignité humaine. Mais il faut trouver les moyens pour empêcher de nuire ceux qui se déclarent en guerre contre la France et ses valeurs.

Ce qui passe par quoi ?

La rétention administrative de sûreté. Cela existe déjà pour les étrangers en situation irrégulière sans que cela suscite les protestations de l'élite de la bien-pensance, alors qu'il y aurait parfois beaucoup à dire. Cela existe aussi pour les personnes at-



Michel Dufranc : « On parle de prévention à tout bout de champ. Pourquoi pas en matière de terrorisme ? » PHOTO G. BONNAUD/« SO »

teintes de troubles psychiques qui sont hospitalisées sous contrainte.

Comment justifier la privation de liberté uniquement par le soupçon ?

Par l'état de guerre. Nous avons en face de nous des soldats, des ennemis. Ils se sentent ennemis. Ils le disent. Interner quelqu'un en période de paix sur un simple soupçon, c'est

illégal. Mais, en cas de guerre, à partir du moment où un intérêt majeur est en jeu, la sauvegarde de l'ordre public, il faut se donner les moyens de se défendre. Alain Juppé ne dit pas autre chose dans son livre « Pour un État fort », quand il explique qu'on doit pouvoir écouter les islamistes quand ils sont en prison.

Pourquoi ne faites-vous pas confiance à la justice ?

Il n'est pas question de jeter l'opprobre sur l'institution judiciaire. Même s'il existe des magistrats spécialisés dans la lutte antiterroriste, elle n'est pas faite pour faire la guerre, et elle ne peut pas gérer une situation de guerre. C'est une justice civile.

Une législation d'exception, on sait quand ça commence, beaucoup moins quand cela finit...

Il n'est pas question de rompre avec la démocratie mais de la sauver, en respectant vingt siècles d'Histoire.

L'instauration de cette rétention administrative ne peut se concevoir que pour une période déterminée, et uniquement dans le cadre de l'état d'urgence. Donc, sous l'autorité du Parlement.

Qui contrôlerait ces lieux de rétention ?

Les moyens existent déjà. Il faudrait les renforcer. Aujourd'hui, le contrôleur général des lieux de privation de liberté accède aux centres de rétention pour les étrangers en situation irrégulière, des associations y interviennent. Et les juges judiciaires et administratifs peuvent être

saisis par ceux qui y sont retenus. Il n'y a pas de raison que cela ne soit pas le cas pour les centres où seraient internés les suspects soupçonnés de radicalisation.

Mais qui établirait ces soupçons et sur quels critères ?

Les services de renseignement, sur la base d'informations concordantes. Ils sont tout à fait en capacité de le faire. Aujourd'hui, on parle de prévention à tout bout de champ et dans de nombreux domaines. Pourquoi on ne ferait pas aussi de la prévention en matière de terrorisme ?

24 HEURES EN FRANCE

Le marché automobile en baisse de 10 %

ÉCONOMIE Après un an et demi de hausse continue, le marché automobile français a enregistré une baisse des immatriculations de 9,6 % en juillet, confirmant le ralentissement attendu au second semestre. C'est la première fois que le marché ne progresse plus depuis décembre 2014. Ce recul doit beaucoup au nombre de jours ouvrables (20 le mois dernier, contre 22 en juillet 2015), souligne le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Toutefois, la décélération, déjà entrevue en juin, ne remet pas en cause la prévision annuelle du CCFA, relevée début juillet de +2% à +5%.

L'allocation de rentrée scolaire sera versée à partir du 18 août

FINANCES L'allocation de rentrée scolaire, qui aide les parents aux revenus modestes à payer les cartables et autres fournitures, sera versée à 2,8 millions de familles à partir du 18 août. Cette allocation reste quasiment inchangée pour la deuxième année d'affilée : 363 euros par enfant et par an pour les 6-10 ans, 383,03 € pour les 11-14 ans et 396,29 € pour les 15-18 ans. Pour en

bénéficier, il faut avoir eu en 2014 des ressources ne dépassant pas 24 404 euros pour les familles avec un enfant à charge, 30 036 euros pour celles avec deux enfants, 35 668 euros pour trois enfants.

« Il n'est pas juste d'associer islam et violences »

POLOGNE Le pape François a dénoncé hier les amalgames sur le terrorisme

« Il n'est pas vrai et il n'est pas exact de dire que l'islam, c'est le terrorisme » : le souverain pontife, interrogé après l'assassinat d'un prêtre en France par deux djihadistes sur son choix de ne jamais mentionner l'islam lorsqu'il condamne ce type d'attentats, a expliqué que les catholiques pouvaient être aussi violents que les musulmans et a déclaré que l'Europe était en train de pousser une partie de sa jeunesse vers le terrorisme.

« Je ne pense pas qu'il soit juste d'associer islam et violences. Tous les jours, quand j'ouvre les journaux, je

vois des violences en Italie, quelqu'un qui tue sa petite amie, un autre qui tue sa belle-mère, et ce sont des catholiques baptisés », a déclaré François, qui s'exprimait au cours d'une conférence de presse dans l'avion qui le ramenait de Pologne.

« Si je dois parler de violences islamiques, je dois aussi parler de violences chrétiennes. Dans presque toutes les religions, il y a toujours un petit groupe de fondamentalistes. Nous en avons nous aussi », a-t-il insisté.

Comme dans plusieurs interventions au cours de son voyage de cinq

jours en Pologne à l'occasion des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), le pape François a assuré que la religion n'était pas le vrai moteur des violences.

« Le dieu de l'argent »

« On peut tuer avec la langue aussi bien qu'avec un couteau », a-t-il lancé, se référant apparemment à la montée des partis populistes, qui attisent le racisme et la xénophobie.

Le terrorisme « prospère quand le dieu de l'argent est placé en premier » et « quand il n'y a pas d'autre option », a dit le pape.



Le pape a quitté hier Cracovie après cinq jours en Pologne.

PHOTO W. RADWANSKI/AFP

Les amateurs de vieux capots prennent la route

En tout, 55 participants ont embarqué dans 29 voitures pour 85 km sur le territoire de Grand-Cognac. Aurélien Marcadier et Michel Demail avaient concocté un parcours sur mesure pour leurs copains du rétroclub cognacais.

Les passionnés avaient pris leurs quartiers au parc des Pierrières dimanche pour le départ, l'arrivée et l'exposition des belles carrosseries tout au long de la journée. Et pour l'apéritif, les adhérents ont choisi de se désaltérer autour d'une pièce rare : un véhicule Delage. « Elle est sortie de l'usine le 8 mai 1909. C'est la première voiture que Delage a faite en quatre cylindres, raconte Dominique Marcadier son propriétaire. Le moteur n'a pas été fabriqué par Delage, mais tout de même vendu sous sa marque ! Ce sont les toutes premières voitures de cette série de quatre places. » Ce passionné, adhérent du club depuis

1992, en parle avec engouement, puis poursuit : « Louis Delage est un industriel cognacais. Il a d'abord travaillé avec d'autres constructeurs, a gagné des courses. C'est ce qui lui a permis de se lancer en 1907 ».

Dominique Marcadier se documente, fait des recherches et surtout, cet ébéniste restaure et reconstitue les boiseries automobiles à Fléac avec son frère Stéphane depuis 1997. Sa Delage, il lui aura fallu quatre ans pour la restaurer... sur son temps libre.

C'est Aurélien, son fils qui organisait le tour de Grand-Cognac ce dimanche, une passion qui lui a été transmise par son père. Dès leur plus jeune âge, ses enfants mettaient – avec plaisir – les mains dans le cambouis pour l'aider à retaper le petit cabriolet 5 CV !

Sandra Balian



Les participants à l'escapade touristique, pour l'un à quatre pattes, dans le Grand-Cognac. PHOTO S. B.

CHÂTEAUBERNARD

Ghislaine et Marie, ses filles ;
Richard, son gendre ;
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Maurice ESSARTIER,

ancien combattant,
retraité de Saint-Gobain,

survenu à l'âge de 93 ans.

La cérémonie civile se déroulera le
mercredi 3 août 2016, à 17 heures, au
cimetière de Châteaubernard.

M. Essartier repose à la maison funé-
raire du Plassin, entrée 3, à Gensac-la-
Pallue, où la famille recevra des visites
ce jour mardi de 14 heures à 15 heures.
Condoléances sur www.pf-hervoit.fr

*PF Hervoit - F. Leclerc,
maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.*